



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réserve
au
Moniteur
belge



15 JAN. 2025

Greffe

N° d'entreprise : **0441 825 201**

Nom

(en entier) : **SOREGAM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Prés de la Tour 55 - 4051 Chaudfontaine**

Objet de l'acte : Résolution écrite des actionnaires - 16 décembre 2024 - Extrait

1. Démission d'administrateur

La Société prend connaissance de la démission de l'administrateur de CALEO SRL en tant qu'administrateur de Soregam SA.

Par conséquent, l'Assemblée générale des actionnaires met fin au mandat d'administrateur de CALEO SRL (représentée par son Représentant Permanent M. Fabrice Heughebaert) avec effet à la date de signature de ces présentes résolutions.

2. Décharge à donner à l'administrateur démissionnaire

La décharge à son mandat est accordée à l'administrateur de la Société ; à savoir: Caleo SRL (représentée par son Représentant Permanent M. Fabrice Heughebaert) pour sa gestion passée jusqu'à la date de signature des présentes résolutions écrites.

3. Nomination d'un nouvel administrateur

Par vote spécial et à l'unanimité, l'Assemblée décide de nommer un nouvel administrateur pour une durée de deux (2) ans finissant à l'Assemblée générale ordinaire de 2026 à savoir : M. Pablo Francisco Eltesch Figueroa, né le 22 décembre 1976, de nationalité chilienne et belge, domicilié à Corniche de la Gloriette 30 A, 4053 Embourg en Belgique.

4. Procuration

L'actionnaire mandate chacun des administrateurs et Mme Carmen Theunis du B-Docs BV, agissant individuellement, avec pouvoir de substitution, afin de faire le nécessaire pour publier les décisions prises par l'assemblée générale dans les annexes au Moniteur belge, de remplir toutes les formalités administratives et de représenter la société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, d'un guichet d'entreprise de leur choix et/ou du greffe du Tribunal de l'entreprise et à cet effet, de faire le nécessaire.

Jean-Marc Xhenseval
Représentant permanent de Domarc SRL
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/01/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).